



46 rue Jules Lefebvre BP 90429

☎ 03. 22.89.66.40

☎ 03.22.95.16.81

@ : eboissier@lfhf.fff.fr

Saison 2025 / 2026

COMMISSION TECHNIQUE

TOURNOI DEPARTEMENTAL U12G

1^{er} tour de secteur

LIEU : ST VALERY

MERCREDI 12 NOVEMBRE 2025

STADE CHARLES CAUDRON

Adresse : CHEMIN DE LA SABLIERE – 80 230 ST VALERY SUR SOMME

Surface de jeu : synthétique

DE 14H A 16H

Horaire de RDV : 13H45

FC SAINT VALERY	ABSIL EWEN MILIEU CENTRAL / MILIEU DROIT PARMENTIER MARIUS MILIEU CENTRAL DISLAIRE SAM MILIEU GAUCHE / MILIEU DROIT PELTIER COLIN MILIEU GAUCHE / MILIEU DROIT MELIN VICTOR DEFENSEUR CENTRAL
ASIC BOUTTENCOURT	BASTIEN LOUIS MILIEU DROIT / ATTAQUANT LOMBART NATHAN EXCG
BLANGY SEP	LEFEBVRE GABIN DD, MD SEIGNEUR LAEL: DCG, MG LECYGNE AWEN MC, MDC
USNF	BERTHE CHARLIE ATTAQUANT DELAFOSSE MAEL DEFENSEUR DROIT DESCAMPS VICTOR ATTAQUANT DURAND PAUL DEFENSEUR CENTRAL FORESTIER THEO MILIEU DROIT OLIVIER HUGO MILIEU GAUCHE
FRIVILLE ESCARBOTIN	TIAGO GROGNET DEF LATERAL MILIEU HY NATHAN DEF CENTRAL MILIEU HONORE MILAN MIL DEF
AS GAMACHES	BOVIN AXEL MD AD

	CARDON HUGO MD AD DELAMARE EWEN MC DC SEMESTRE SWANN MD MG FORESTIER MATHÉO MC MD GAMBIER TOM DC MC GEORGES MAËL DC DG HECHT GABIN MG ATT <u>MANSION NOLAN G</u> MAUBERT LENNY DG DC PETERS JULES ATT DA SILVA EMIDA GABIN MC ATT LEROY MARTIN ATT
--	--

<u>ENCADREMENT</u>	<u>GREGORY HORVILLE</u> (réfèrent) – CYRIL LOTTIN - CEDRIC TASSART – JULIEN BOCLET – MAXIME DELAIRE + éducateurs de club
---------------------------	---

Destinataires : Clubs, Sections Sportives, Encadrements, P. Tranquille (Président du District), N. Cauvin (Pt Commission Technique), P. Fouré (Pt Commission des Jeunes).

ARTICLE 141 des Règlements Particuliers de la Ligue des Hauts de France :

2 – Il est tenu de répondre aux convocations adressées par l'intermédiaire de son club et d'observer les directives qui lui sont données.

80) S'il est malade ou empêché, il doit, dès qu'il est dans l'impossibilité de se rendre à la convocation qui lui est adressée, avertir personnellement ou par l'intermédiaire de son club, le responsable de la sélection concernée.

S'il le juge utile, ce dernier alerte le médecin fédéral régional et le charge de s'assurer, par tous les moyens, sur l'état de santé du joueur et de lui en rendre compte.

En l'absence de cette procédure ou en cas de maintien de la convocation, le joueur est automatiquement suspendu pour la première rencontre officielle qui suit la date de la convocation et ne peut participer à aucun match avant d'avoir purgé sa suspension.

b) Si son absence est consécutive à un autre motif, il est automatiquement suspendu pour les deux premières rencontres officielles qui suivent la date de la convocation et ne peut participer à aucun match avant la fin de la suspension.

CHAQUE JOUEUR DEVRA SE MUNIR :	- de chaussures adaptées en fonction des terrains - d'un vêtement de pluie - d'une gourde ou bouteille d'eau à usage personnel
--	--



rue Jules Lefebvre BP 90429

☎ 03. 22.89.66.40

💻 03.22.95.16.81

@ : eboissier@lfhf.fff.fr

Saison 2025 / 2026

COMMISSION TECHNIQUE

TOURNOI DEPARTEMENTAL U12G

1^{er} tour de secteur

LIEU : NESLE

MERCREDI 12 NOVEMBRE 2025

STADE AUFFEVE

Adresse : ROUTE DE HAM

Surface de jeu : SYNTHETIQUE

DE 14H A 16H

HORAIRE RDV : 13H45

US ROYE	PHILIBERT MEWEN : EXCD MICHALOWSKI JULE : MDEF DC GUIRAUT CAMILLE : MDEF THIERY / ALEX : EXCG SISSOKO / DIABI : EXC GD THUIN / CORENTIN : ATT CZARTKOWSKI / GABIN : DC
AS PAYS NESLOIS	<u>DELPIERRE SIDOINE GB</u> LESECQ TOM DC LDG MOREL ROBIN DC LDG POPPE LOUKA MDEF MO SILVA LUIS DC LDG TEA MEYSON ATT TEMBOURET ROBIN MDEF MO JULES TEMPEZ LD HOUVENAGHEL LOOKA MDEF MO
MONTDIDIER AC	CARDON MILO / EXCD LD PERIN-GROSJEAN EVAN / LD

	SAVOYE AARON / ATT MO
US ROSIERES	BAILLET NOLAN LD LOUIS COQUART LD DECROQ ELLIOT ATT MAFILLE ABRIEL MDEF DC TIMEO MEZIERES ATT RIOS LIAM LD
AAE CHAULNES	HECQUEFEUILLE SIMON DC LD LECOT JULES DC LD BIGOT THIBAUD ATT MO <u>CADET TIMAEL GB</u>
US MARCELCAVE	<u>LECLERCQ TOM GB</u> ROINET LUKAS/ MILIEU POIX MATILIEU / DEFENSEURS / LATERAL

<u>ENCADREMENT</u>	<u>ROMAIN CORDE</u> (réfèrent) – TANGUY MAILLE – CEDRIC DUQUENNE – LOIC CUISSET – JULIEN JANSSEN + éducateurs de club
---------------------------	--

Destinataires : Clubs, Sections Sportives, Encadrements, P. Tranquille (Président du District), N. Cauvin (Pt Commission Technique), P. Fouré (Pt Commission des Jeunes).

ARTICLE 141 des Règlements Particuliers de la Ligue des Hauts de France :

2 – Il est tenu de répondre aux convocations adressées par l'intermédiaire de son club et d'observer les directives qui lui sont données.

81) S'il est malade ou empêché, il doit, dès qu'il est dans l'impossibilité de se rendre à la convocation qui lui est adressée, avertir personnellement ou par l'intermédiaire de son club, le responsable de la sélection concernée.

S'il le juge utile, ce dernier alerte le médecin fédéral régional et le charge de s'assurer, par tous les moyens, sur l'état de santé du joueur et de lui en rendre compte.

En l'absence de cette procédure ou en cas de maintien de la convocation, le joueur est automatiquement suspendu pour la première rencontre officielle qui suit la date de la convocation et ne peut participer à aucun match avant d'avoir purgé sa suspension.

b) Si son absence est consécutive à un autre motif, il est automatiquement suspendu pour les deux premières rencontres officielles qui suivent la date de la convocation et ne peut participer à aucun match avant la fin de la suspension.

•	CHAQUE JOUEUR DEVRA SE MUNIR :	• de chaussures adaptées en fonction des terrains
		• d'un vêtement de pluie
		• d'une gourde ou bouteille d'eau à usage personnel



rue Jules Lefebvre BP 90429

☎ 03. 22.89.66.40

💻 03.22.95.16.81

@ : eboissier@lfhf.fff.fr

Saison 2025 / 2026

COMMISSION TECHNIQUE

TOURNOI DEPARTEMENTAL U12G

1^{er} tour de secteur

LIEU : ST RIQUIER

MERCREDI 12 NOVEMBRE 2025

STADE MARCEL LOUCHART

Adresse : RUE NOTRE DAME

Surface de jeu : PELOUSE NATURELLE

DE 14H A 16H

HORAIRE RDV : 13H45

SC ABBEVILLE	<u>BARBIER EDEN GB</u> BOURAHLA LYAM MIL CHIVOT CHARLY ATT <u>DEWIDHEM NATHAN GB</u> DUBOIS LEANDRE EXC G EMOMO MOULY CHRISTOPHER ATT GRECO CRISTIANO MIL ATT HUBAUX MARTIN MIL LAGACHE LYSIAN MIL LEJEUNE NOE LD MICHAUDET VICTOR EXC G PADE YOUNES MIL POIRET JULIEN LG PYCKE LEO EXC D QUENNEHEN OCTAVE ATT EXC D REGNIER ERWANN LD ROUSSEL CYRIAC MDEF
US ABBEVILLE	NAVETTE ENZO EXCD EVRARD LOUKAS EXC GD

FC Centulois 1924	BELVALETTE Ryan DELHAY Gabriel DUVANEL Liam GENELIER Martin GRANDIN Clement GRUMETZ Louis LOPES DA SILVA Tom MATHE Tom MONFLIER Camille ROCHERAN Victor SILORET Florentin
SC FLIXECOURT	<u>NAEL WAMEN (GB)</u> HUGO THOS (DC) ENZO DELMEE (DEF) MAEL LECUYER (MIL) ROBIN LAMARRE (DEF) MAEL LECUYER (MIL) ROBIN LAMARRE (DEF) PAUL JACQUART (DEF) KILLYAN RADIGUET EMBINGA (DEF) CRISTIANO COUTO (ATT) CHARLY LEMPEREUR (ATT) HUGO LOUICHON (ATT) MARUIS ROGER (ATT)

<u>ENCADREMENT</u>	<u>GAETAN BETTEFORT (réfèrent)</u> – TERNISIEN JULIE – LELONG GRAZIELLA + éducateurs de club
---------------------------	--

Destinataires : Clubs, Sections Sportives, Encadrements, P. Tranquille (Président du District), N. Cauvin (Pt Commission Technique), P. Fouré (Pt Commission des Jeunes).

ARTICLE 141 des Règlements Particuliers de la Ligue des Hauts de France :

2 – Il est tenu de répondre aux convocations adressées par l'intermédiaire de son club et d'observer les directives qui lui sont données.

82) S'il est malade ou empêché, il doit, dès qu'il est dans l'impossibilité de se rendre à la convocation qui lui est adressée, avertir personnellement ou par l'intermédiaire de son club, le responsable de la sélection concernée.

S'il le juge utile, ce dernier alerte le médecin fédéral régional et le charge de s'assurer, par tous les moyens, sur l'état de santé du joueur et de lui en rendre compte.

En l'absence de cette procédure ou en cas de maintien de la convocation, le joueur est automatiquement suspendu pour la première rencontre officielle qui suit la date de la convocation et ne peut participer à aucun match avant d'avoir purgé sa suspension.

b) Si son absence est consécutive à un autre motif, il est automatiquement suspendu pour les deux premières rencontres officielles qui suivent la date de la convocation et ne peut participer à aucun match avant la fin de la suspension.

• CHAQUE JOUEUR DEVRA SE MUNIR :	• de chaussures adaptées en fonction des terrains • d'un vêtement de pluie • d'une gourde ou bouteille d'eau à usage personnel
---	--



rue Jules Lefebvre BP 90429

☎ 03. 22.89.66.40

💻 03.22.95.16.81

@ : eboissier@lfhf.fff.fr

Saison 2025 / 2026

COMMISSION TECHNIQUE

TOURNOI DEPARTEMENTAL U12G

1^{er} tour de secteur

LIEU : DOULLENS

MERCREDI 12 NOVEMBRE 2025

STADE RENE NIQUET

Adresse : 2 ruelle Voyelle St Sulpice – 80600 DOULLENS

Surface de jeu : Synthétique

DE 14H A 16H

HORAIRE RDV : 13H45

ESC LONGUEAU

BENHIJA NAIL GB

DABOVAL THEO GB

OSSART-FERNANDES JAROD GB

BOUATLOUJA ADAM LD EXC D

DIAKHITE ISSA LD EXC DG

URBAIN SIMON DC MDEF

GILLES MAXENCE DC MDEF

THOMAS ROBIN DC MDEF

GAYE JULES LG EXCG

DUFOUR THOMAS LD LG EXC DG

OZMANIAN LUKAS MDEF DC

DETOISIEN TEO MDEF MO

TOUHTOUH NAIM MDEF MO

CHESNEAU GABIN MDEF MO

MANDI WALID MDEF MO

BOUBKER NAHEL MDEF MO

PREVOT RAPHAËL MDEF MO

SUNMOLA OLUWAJOMILOJU MDEF MO

COLLET MAËL EXC DG MO

KOUADIO MELVYN EXC DG MO

DUMONT ADAM EXC DG ATT

IBATA KEVIN EXC DG MO

DAIDJIHAM NIVA EXC GD ATT

AUGEZ VADIM EXC DG MO

NKOPLON NOAH EXC DG MO

	CHAUSSON TIAGO ATT MO GOREZ LEO ATT DOBELLE RAFAEL ATT GEORGE DANIEL ATT DESSOUTER TEO DC <u>KICHOU BOIZART AMAYES GB</u>
CSA DOULLENS FUTSAL	<u>DOUBLE LICENCE FUTSAL</u> BOURGEOIS ROBIN DUFOUR ELIO LELEUX SACHA* MENARD BAPTISTE LENGLET RAPHAËL OSSART JAROD SAVARY MAXANDRE MARQUANT MATHIS
RC DOULLENS	LELEUX SACHA* COURNUT TRISTAN
AMIENS AF	ANTHONY GREAT DC M'BALI EMMANUEL MDEF DC DJOBOKE WUTEZI KEYRON MO KIDANIE MUSE DC MALENDIA DAVID MCDEF D <u>RACHDI ANAS DC GB</u> <u>RHAMMOUZ KARIM GB</u> SIDO YOUSSEF MDEF DENIS MESSON ATT ALI MDAHOMA MOUSTOIFA DC BESSAN BENITO ATT NGOMA CYRNATH MESSI LD LG MDEF MAKHLLOUFA ADAM LD LG

<u>ENCADREMENT</u>	<u>TEDDY DABONNEVILLE (réfèrent)</u> – MAIA DE SOUSA MIGUEL - TEXEIRA JORDAN – BEN MOCTHAR YOUSSEF + éducateurs de club
---------------------------	--

Destinataires : Clubs, Sections Sportives, Encadrements, P. Tranquille (Président du District), N. Cauvin (Pt Commission Technique), P. Fouré (Pt Commission des Jeunes).

ARTICLE 141 des Règlements Particuliers de la Ligue des Hauts de France :

2 – Il est tenu de répondre aux convocations adressées par l'intermédiaire de son club et d'observer les directives qui lui sont données.

83) S'il est malade ou empêché, il doit, dès qu'il est dans l'impossibilité de se rendre à la convocation qui lui est adressée, avertir personnellement ou par l'intermédiaire de son club, le responsable de la sélection concernée.

S'il le juge utile, ce dernier alerte le médecin fédéral régional et le charge de s'assurer, par tous les moyens, sur l'état de santé du joueur et de lui en rendre compte.

En l'absence de cette procédure ou en cas de maintien de la convocation, le joueur est automatiquement suspendu pour la première rencontre officielle qui suit la date de la convocation et ne peut participer à aucun match avant d'avoir purgé sa suspension.

b) Si son absence est consécutive à un autre motif, il est automatiquement suspendu pour les deux premières rencontres officielles qui suivent la date de la convocation et ne peut participer à aucun match avant la fin de la suspension.

•	CHAQUE JOUEUR DEVRA SE MUNIR :	- de chaussures adaptées en fonction des terrains - d'un vêtement de pluie - d'une gourde ou bouteille d'eau à usage personnel
---	---------------------------------------	--



rue Jules Lefebvre BP 90429

☎ 03. 22.89.66.40

💻 03.22.95.16.81

@ : eboissier@lfhf.fff.fr

Saison 2025 / 2026

COMMISSION TECHNIQUE

TOURNOI DEPARTEMENTAL U12G

1^{er} tour de secteur

LIEU : CAMON

MERCREDI 12 NOVEMBRE 2025

STADE LUCIEN JOVELIN

Adresse : RUE KARL MARX

Surface de jeu : Synthétique

DE 14H A 16H

HORAIRE RDV : 13H45

US CAMON

AZMANI KAMIL : EXC G
BAKOYAN ARTHUR : EXC D
BOITEL GABIN : MO
CAHON ARTHUR : DC
CATOIRE ARTHUR : DC
CHARPENTIER AYDEN : EXC D
DA SILVA MENDES THIAGO : MDEF MO
DA VEIGA IBRAHIM : ATT
DE BLANGIE GABIN : MDEF MO
DELEZENNE ARTHUR : MDEF MO
DEMAREST GREGOIRE : MDEF MO
DEVAUX CARROUAILE ENZO : EXC D ATT
DUPONT JEUNIAUX ARTHUR : MO ATT
DUVERGER CAREL : DC
EL GHORABI AHMAD : DC
EWOLO KLERON : EXC D
FAUQUET JULES : DC
GAMBIER COEURDEROY LOUIS : DC
KABEYA KALOMBO MANASSE JULES : DC
LECARDONNEL LEO : MDEF MO
MANGIN HUGO : ATT
MONAMA ENZO : ATT MO
MONTILLOT ANTOINE : DC
MOREIRA LIAM : EXC G MO
PANNETIER GABIN : DC
PELLETIER LEANDRE : GB

	RIMBERT PAUL : ATT MO SORANO NINO : EXC D TERRIER ACHILLE : MDEF MO VERBEECK AXEL : EXC D
AMIENS RIF	BILEL TAMOUI MDEF MO MUHAMMAD EL MASUKI MDEF MO SALFEDIN ABACHER MDEF MO KELLY TSHIAMALA ATT GIOVANNI SALAKEN DC ADAM JALIL MDEF MO MOHAMED AMINE EL GUILI DC NOHAM QUITOUT MDEF MO RYAN EL KAFRAOUI MDEF MO AMINE LE TUTOUR ATT <u>HAMZA EL JILALI GB</u> <u>WASSIM AMMAR GB</u> ESPOIR BOKUNGU MDEF MO OWELL NGUNDU ATT CHAHID OUCHANI DC
A.S. VILLERS BRETONNEUX	BERTON THÉO MD DC DEGEZELLE HUGO DC RIDEZ HUGO MC CARDON LUCAS AT MD
RC AMIENS	FOLLEBOUT MALO TRIGANCE VADIM PUNA DADDY ATTAQUANT
OLYMPIQUE LE HAMEL	GALLET LOAN LD FERRY MAEL DC XAVIER NOLAN LG HUBERT TOM EXC DG CAPEL LOUIS EXC G ATT

<u>ENCADREMENT</u>	<u>MARCEAU PETIT (réfèrent) - VOISIN QUENTIN – DUCROCQ QUENTIN – VIANNAY</u> <u>LEJEUNE - LENNY TCHEUTCHEU – MINTSA MI MBELE FRANCIS</u> + éducateurs de club
---------------------------	---

Destinataires : Clubs, Sections Sportives, Encadrements, P. Tranquille (Président du District), N. Cauvin (Pt Commission Technique), P. Fouré (Pt Commission des Jeunes).

ARTICLE 141 des Règlements Particuliers de la Ligue des Hauts de France :

2 – Il est tenu de répondre aux convocations adressées par l'intermédiaire de son club et d'observer les directives qui lui sont données.

84) S'il est malade ou empêché, il doit, dès qu'il est dans l'impossibilité de se rendre à la convocation qui lui est adressée, avertir personnellement ou par l'intermédiaire de son club, le responsable de la sélection concernée.

S'il le juge utile, ce dernier alerte le médecin fédéral régional et le charge de s'assurer, par tous les moyens, sur l'état de santé du joueur et de lui en rendre compte.

En l'absence de cette procédure ou en cas de maintien de la convocation, le joueur est automatiquement suspendu pour la première rencontre officielle qui suit la date de la convocation et ne peut participer à aucun match avant d'avoir purgé sa suspension.

b) Si son absence est consécutive à un autre motif, il est automatiquement suspendu pour les deux premières rencontres officielles qui suivent la date de la convocation et ne peut participer à aucun match avant la fin de la suspension.

•	CHAQUE JOUEUR DEVRA SE MUNIR :	- de chaussures adaptées en fonction des terrains - d'un vêtement de pluie - d'une gourde ou bouteille d'eau à usage personnel
---	---------------------------------------	--



rue Jules Lefebvre BP 90429

☎ 03. 22.89.66.40

💻 03.22.95.16.81

@ : eboissier@lfhf.fff.fr

Saison 2025 / 2026

COMMISSION TECHNIQUE

TOURNOI DEPARTEMENTAL U12G

1^{er} tour de secteur

LIEU : ALBERT

MERCREDI 12 NOVEMBRE 2025

STADE VELODROME

Adresse : ALLEE CHARLES QUERET – 80300 ALBERT

Surface de jeu : Synthétique

DE 14H A 16H

HORAIRE RDV : 13H45

ALBERT USOAAS	- BROHARD LOUIS / MO - CARON ETHAN / DC / LD - CAUCHOIS LIAM / EXCGD - DENGREVILLE RAPHAËL / MO / EXCD - DESAILLY NOAH / ATT / EXCD - DESAILLY SACHA / MDEF / DC - <u>DUFAUX LEANDRE / GB</u> - DUREUX GABIN / DC / MDEF - HEMERY SIMON / MDEF / DC - JENNEQUIN MAHE / LD / DC - <u>LAJEUNESSE EDEN / GB</u> - MAINGUEUX ALBAN / DC / MDEF - OUERGHUI ILANN / MDEF / MO - POUILLAUDE ELIE / EXCDG - TERRE LYLIAN / DC / MDEF - THIERRY JULES / ATT / EXCD - VIMEUX THÉO / DC / MDEF
AAE BRAY S SOMME	LAJEUNESSE LIHAM – DC MDEF BALTZ KHEO – EXC DG

	DEPARIS CORENTIN EXC DG FAGART ROBIN LDG
CAFC PERONNE	BARBARE LEON MDEF DC BRATEK LEO MDEF / DC CAPELLE TILIO DC / LD <u>COLOMBANI MARTIN GB</u> CUGNET ENZO MDEF / DC MACQUET ANTOINE EXCG / ATT SCULZE RUBEN DC / LD HENDRICK LEO

<u>ENCADREMENT</u>	<u>JULIAN DUPUIS</u> (réfèrent) – TOM DUPUIS – VALENTIN MANTEAU + éducateurs de club
---------------------------	--

Destinataires : Clubs, Sections Sportives, Encadrements, P. Tranquille (Président du District), N. Cauvin (Pt Commission Technique), P. Fouré (Pt Commission des Jeunes).

ARTICLE 141 des Règlements Particuliers de la Ligue des Hauts de France :

2 – Il est tenu de répondre aux convocations adressées par l'intermédiaire de son club et d'observer les directives qui lui sont données.

85) S'il est malade ou empêché, il doit, dès qu'il est dans l'impossibilité de se rendre à la convocation qui lui est adressée, avvertir personnellement ou par l'intermédiaire de son club, le responsable de la sélection concernée.

S'il le juge utile, ce dernier alerte le médecin fédéral régional et le charge de s'assurer, par tous les moyens, sur l'état de santé du joueur et de lui en rendre compte.

En l'absence de cette procédure ou en cas de maintien de la convocation, le joueur est automatiquement suspendu pour la première rencontre officielle qui suit la date de la convocation et ne peut participer à aucun match avant d'avoir purgé sa suspension.

b) Si son absence est consécutive à un autre motif, il est automatiquement suspendu pour les deux premières rencontres officielles qui suivent la date de la convocation et ne peut participer à aucun match avant la fin de la suspension.

•	CHAQUE JOUEUR DEVRA SE MUNIR :	•	de chaussures adaptées en fonction des terrains
		•	d'un vêtement de pluie
		•	d'une gourde ou bouteille d'eau à usage personnel



rue Jules Lefebvre BP 90429

☎ 03. 22.89.66.40

💻 03.22.95.16.81

@ : eboissier@lfhf.fff.fr

Saison 2025 / 2026

COMMISSION TECHNIQUE

TOURNOI DEPARTEMENTAL U12G

1^{er} tour de secteur

LIEU : CONTY

MERCREDI 12 NOVEMBRE 2025

STADE MUNICIPAL

Adresse : RUE CAROLINE FOLLET – 80160 CONTY

Surface de jeu : Pelouse naturelle

DE 14H A 16H

HORAIRE RDV : 13H45

OLYMPIQUE AMIENOIS	MAKOUR CHAHID / MO ATT ELIE MILAN / EXC DG ATT <u>GUILGOT JEAN / GB</u> <u>RUFFIN MAE / GB</u> DURANT LUSSINT CLEMENT / MO EXC DG ESENE EJEMEN ELIJAH / EXC DG ATT BOSEALI MOHAMED AMINE / EXC DG LDG DUFOUR ELIZIO / MDEF MO
RC SALOUEL SALEUX	CUVILLEZ AUGUSTIN / LG EXCG DENAIN YOLAN / MDEF DC
AMIENS FC PORTO	AMANCHAR AIMRAN DC / MDEF BEN MOHAMED NAIM ATT / EXCG DEGREDEL NAHOFEIL DC / LD EZZAKRI AYOUB ATT / EXCD FACQUIER NOLHAN DC / LD HAMRONI AMINE EXCDG HOUZIAUX TRISTAN DC / LD <u>LAIGNEL ROBIN GB</u> LEDOUX EDEN EXC GD MBODJ MOUSTAPHA EXC GD NOZADZE JEMAL DC / MDEF PELLETIER SOFIANE EXC GD <u>ROHAUT LUKA GB</u> ZITOUNI ANIS MDEF LD

FC POIX BC	DERE ENZO MDEF MO MARSEILLE NOHAM ATT PITRE LEANDRE ATT
AMIENS FC	SENDA BALONGO YOUNES / DC / EXC DG BENAMAR NADIR / DC BALKINKHOEV ASSADULLAH / DC AKPOKA GODTIME / ATT EXC D CANET MOHAMED AHMED / EXC DG MO <u>FOFANA ABULAYE / GB</u>
QCL SUD AMIENOIS	"HOREN ARTHUR MDEF / DC PERNES CLEMENT EXC DG /MO VILELA ASTORI ELIZIO MO /EXC DG
FC AILLY S SOMME	FLOURY GERMAIN / DC MDEF MEIRA MAXENCE / EXCD
AMIENS SC	BONNOT JULES (MC) BOURBAL SACHA (AD/DD) CAILLEAUX BENJAMIN (MC) DE ST RIQUIER GASPARD (AG) <u>LEBRETON RAPHAEL (GB)</u> GALHAUT SIMON (MC/MD) <u>HALLIER SACHA (GB)</u> OUDJI KAIS (DC/MC) TAMPIGNY GABIN (MC) YOMENOU ENZO (AD/MC) ZATER HAROON (DC) ZOUHIR NOHAM (DC/AD)

<u>ENCADREMENT</u>	<u>VALENTIN WALLON (référent)</u> – FLORIAN DUVAL - AMELIEN LACLEF – JOE MAROUN – RAPHAEL VERGNIOLE – HUGO DUMOTIER + éducateurs de club
---------------------------	---

Destinataires : Clubs, Sections Sportives, Encadrements, P. Tranquille (Président du District), N. Cauvin (Pt Commission Technique), P. Fouré (Pt Commission des Jeunes).

ARTICLE 141 des Règlements Particuliers de la Ligue des Hauts de France :

2 – Il est tenu de répondre aux convocations adressées par l'intermédiaire de son club et d'observer les directives qui lui sont données.

86) S'il est malade ou empêché, il doit, dès qu'il est dans l'impossibilité de se rendre à la convocation qui lui est adressée, avertir personnellement ou par l'intermédiaire de son club, le responsable de la sélection concernée.

S'il le juge utile, ce dernier alerte le médecin fédéral régional et le charge de s'assurer, par tous les moyens, sur l'état de santé du joueur et de lui en rendre compte.

En l'absence de cette procédure ou en cas de maintien de la convocation, le joueur est automatiquement suspendu pour la première rencontre officielle qui suit la date de la convocation et ne peut participer à aucun match avant d'avoir purgé sa suspension.

b) Si son absence est consécutive à un autre motif, il est automatiquement suspendu pour les deux premières rencontres officielles qui suivent la date de la convocation et ne peut participer à aucun match avant la fin de la suspension.

• CHAQUE JOUEUR DEVRA SE MUNIR :	- de chaussures adaptées en fonction des terrains - d'un vêtement de pluie - d'une gourde ou bouteille d'eau à usage personnel
---	--